



Académie
internationale
de musique et
de danse
International
Music and Dance
Academy

été • summer
2010



RENCONTRES DE MUSIQUE NOUVELLE 2010

En collaboration avec le Nouvel Ensemble Moderne

↙ **Date limite : VENDREDI 26 FÉVRIER 2010**

**APPEL AUX
COMPOSITEURS ET INTERPRÈTES
8 AU 21 AOÛT 2010**

Coordonnateurs artistiques :

Denys Bouliane, compositeur et chef
d'orchestre, professeur à l'Université McGill
(Montréal)

Lorraine Vaillancourt, chef et directrice
artistique du NEM (Montréal)

Ensemble en résidence :

Le Nouvel Ensemble Moderne
direction: **Lorraine Vaillancourt**

Compositeurs invités :

Philippe Leroux (France)
John Rea (Canada)

COMPOSITEURS

- Classes de composition et d'analyse;
- Séminaires d'esthétique et d'écriture musicale;
- Ateliers de lecture et d'interprétation des œuvres par le NEM;
- Les participants acceptés auront aussi la possibilité de travailler avec les membres du NEM dans les ateliers de lecture et d'interprétation de leurs œuvres.

INTERPRÈTES

- Perfectionnement en musique contemporaine et interprétation d'œuvres avec le NEM.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Bourses :

La direction de la session de musique nouvelle 2010 choisira quatre boursiers (deux compositeurs et deux interprètes) parmi les candidats inscrits, qui recevront chacun 550\$ sur la base de l'excellence de leur dossier. De plus, à la fin du stage, la direction remettra un prix d'excellence à un compositeur lui permettant de faire un stage gratuit en septembre 2011 à Voix Nouvelles de la Fondation Royaumont (France). Cet échange de stagiaires s'inscrit dans un partenariat à long terme entre le Domaine Forget, le Nouvel Ensemble Moderne et la Fondation Royaumont, avec l'appui du ministère des Relations Internationales ainsi que du Consulat général de France à Québec. Deux bourses seront également offertes à un compositeur et un interprète pour les Rencontres de musique nouvelle 2011.

DOCUMENTS REQUIS POUR LES COMPOSITEURS

- Curriculum vitae incluant vos coordonnées, date de naissance et nationalité;
- Deux œuvres récentes et des enregistrements (si disponibles).

Ces documents doivent être envoyés au Nouvel Ensemble Moderne

DOCUMENTS REQUIS POUR LES INTERPRÈTES

- Curriculum vitae incluant vos coordonnées, date de naissance et nationalité;
- Enregistrement comprenant deux œuvres ou mouvements d'œuvres contrastantes.

Ces documents doivent être envoyés au Nouvel Ensemble Moderne



Académie
internationale
de musique et
de danse
International
Music and Dance
Academy

été • summer
2010



MODALITÉS D'INSCRIPTION (SUITE)

NOUVEL ENSEMBLE MODERNE

200, avenue Vincent-d'Indy,
CP 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, Québec H3C 3J7
Canada

Téléphone : (514) 343-5962 / Fax : (514) 343-2443 / Email : info@lenem.ca / www.lenem.ca

INSCRIPTION POUR LES COMPOSITEURS & LES INTERPRÈTES

- la demande d'admission en ligne <https://ssl.megaquebec.net/domaineforget/inscription.asp?lang=fr>
- une photo d'identité envoyée par courriel à aca@domaineforget.com
- les droits d'inscription **non remboursables** de 60 \$ (CND et US) envoyés au Domaine Forget

Les dossiers incomplets et ne comprenant pas les frais d'inscription seront rejetés.

Date limite d'inscription : **26 février 2010**

ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU DOMAINE FORGET

Personne-ressource pour le processus d'inscription : Rachel Tremblay

Téléphone : (418) 452-8113 poste 222 / Fax : (418) 452-3503 / Courriel : aca@domaineforget.com

5, rang St-Antoine, Saint-Irénée QC G0T 1V0, CANADA

www.domaineforget.com

Tarifs 2010

Les étudiants canadiens doivent régler leur stage en argent canadien et les étudiants étrangers en dollars US.

1. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 60\$ (CDN et US) et ne sont en aucun cas remboursables.

2. Frais de pension et de scolarité

Stage de Musique Nouvelle : 8 au 21 août 2010 / 2 semaines / 1225\$ CDN / 1225\$ US

Veillez noter que les frais d'inscription ne sont pas inclus.

Modalités de paiement des droits de scolarité et de pension

Le Domaine Forget exige la moitié (50 %) des frais sur réception de la lettre d'acceptation. Le solde sera exigible un mois avant le début du stage. Veuillez consulter <http://www.domaineforget.com/1/question-dargent> pour les méthodes de paiement (Paypal, chèques certifiés ou mandats-poste). À défaut de respecter ces modalités, tout étudiant accepté perdra la place qui lui était réservée.

Annulation ou modification de l'inscription

Le Domaine Forget retiendra 50 % du total des frais en cas d'annulation ou de modification de l'inscription un mois ou moins avant le début du stage. À partir du début de la session, aucun remboursement ne sera effectué.

Le Domaine Forget se réserve le droit d'annuler tout programme si les circonstances n'en justifient pas la tenue.

Toute demande reçue après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles. Les dates limites représentent les dates de RÉCEPTION des documents et des paiements.